

de servir sous sa bienveillante direction et de profiter de ses conseils. Puisse le Canada, pendant la durée de son mandat, connaître une prospérité ininterrompue et accroître son influence parmi les nations du monde.

On a dit que la force d'un gouvernement se mesure à la vigueur du parti d'opposition. Nous souhaitons la bienvenue en cette enceinte à un nouveau leader de l'opposition officielle, qui nous arrive fort d'une longue expérience comme premier ministre de ma propre province, l'Ontario. L'énergie, le goût de l'offensive ont marqué sa carrière d'homme public. Nous espérons que sa direction du parti d'opposition sera ferme et constructive.

Le 11 décembre 1948, le Gouvernement du Canada adhéra à un accord aux termes duquel la province de Terre-Neuve ferait désormais partie du Dominion du Canada. Ainsi s'unissaient sur le plan législatif, deux membres du Commonwealth des nations britanniques, vivant côte à côte et partageant les mêmes espoirs et les mêmes idéaux. Les habitants de ma circonscription se joignent à ceux de tout le Canada pour accueillir chaleureusement et cordialement Terre-Neuve, notre dixième province.

Il a fallu, pour réaliser l'union de Terre-Neuve, franchir beaucoup d'obstacles; mais si l'on songe que les habitants de Terre-Neuve partagent avec ceux du Canada, coutumes, principes et aspirations, cette union ne peut paraître que naturelle.

Au moyen d'un referendum, les Terre-neuviens se sont prononcés pour l'union avec le Canada. Les représentants des deux pays s'étant ultérieurement consultés, ils ont déterminé les modalités de l'union. Celle-ci entrera donc en vigueur le 31 mars prochain, après avoir été ratifiée par le Parlement canadien.

Le Canada et Terre-Neuve ont tout ce qu'il faut pour s'unir. Ils ont l'un et l'autre une tradition de liberté de parole, d'action et de religion, et le même patrimoine politique. Ils ont tous les deux progressé ensemble vers la maturité, chacun observant les progrès de l'autre. Ils ont tous les deux compris que dans un monde en ébullition ils devaient s'appuyer mutuellement en vue de leur défense commune. Nous nous rendons compte les uns et les autres que les citoyens de nos deux pays ne pourront profiter dans la plus grande mesure possible de la sécurité et des réformes sociales qu'en nous unissant. Au point de vue commercial, nous avons beaucoup à offrir à Terre-Neuve, mais nous avons également besoin de ses produits. Elle est riche en bois et en bois de pâte, ainsi qu'en poissons, crustacés et mollusques comestibles. Son sol ren-

ferme de vastes gisements de minerai de fer et d'autres métaux, mais avant tout nous sommes heureux d'accueillir ses habitants. Ce sont des gens fiers, vigoureux, forts et laborieux, qui tiennent à assumer leur part de responsabilité et s'attendent de retirer leur pleine part d'avantages. Nous sommes donc fiers de nous associer à eux.

Des divergences d'opinions surgiront sans doute de temps à autre; mais après avoir visité chacune des neuf provinces actuelles du Canada, j'ai constaté que si les gouvernements ne s'entendent pas toujours, les habitants de notre pays tendent constamment vers le même idéal, c'est-à-dire la paix, le travail, l'intégrité et la sécurité.

C'est animés de cet esprit d'association que nous souhaitons la bienvenue à la dixième province du Canada, la province de Terre-Neuve.

Ma circonscription (Essex-Ouest) longe la rivière Détroit sur une distance d'environ quinze milles. La question de la canalisation du Saint-Laurent nous intéresse donc hautement, tout comme elle doit intéresser les autres parties du Canada.

Nos méthodes de production nous permettent de ne pas compter uniquement sur le marché intérieur. Nous sommes une nation commerçante. Nous exportons aux quatre coins du globe. De fait, je crois que nous exportons environ le tiers de toute notre production. Peut-être la proportion est-elle plus élevée en ce qui concerne ma circonscription. Nous désirons donc ardemment trouver des moyens de diminuer, si possible, le coût des marchandises que nous produisons, sans réduire notre niveau de vie. L'expédition de nos produits aux consommateurs des pays éloignés est un des éléments qui contribuent à en accroître le prix quand il s'agit de faire concurrence aux produits analogues sur le marché mondial.

Le Canada a accès à une voie d'eau de 2,400 milles qui va de Fort-William à l'océan Atlantique. La majeure partie de cette artère est à eau profonde et navigable; elle présente une déclivité de 600 pieds, utilisable pour fins d'énergie. Elle s'assimile à une série de vases communicants; mais le tube reliant le dernier vase est obstrué par des roches, par du bois, par la crainte, la crainte des dettes et du désastre.

Le temps passe. Lorsque Jacques Cartier a remonté le Saint-Laurent pour prendre possession de ce pays inculte au nom de la France, il ne s'est guère rendu compte que c'était là le début d'une série d'événements qui a abouti à la lutte en vue d'assurer un débouché vers la mer, en vue, dis-je, de libérer cette voie de ses entraves naturelles.